

Lumières Spirituelles

{Lumière sur Lumière, Dieu guide à Sa Lumière qui (Il) veut.}(35/XXIV)



UN TRIBUNAL



SPÉCIAL
pour le Liban ?

**CONTRÔLER
SON IMAGINATION**
Imam Khomeyni^(qs)

**LA PRIÈRE
DU VENDREDI**
(S. Sadeq Sadr)

**LE "PARDON
DES 7 SAINTS"**
d'Éphèse à l'Armor

3 - Éditorial

4 - La Prière

Maîtriser son imagination (1)

5 - L'invocation

de Safar

6 - Le Coran

Le verset d'«*al-Kursî*» (2)

8 - La relation avec l'Imam^(qa)

Le repentir des péchés

9 - Connaître Dieu

Attribuer un corps
ou une forme à Dieu ?



10 - La Voie de l'Eloquence

La vie en ce monde

11 - Méditer sur un dessin

l'Unicité
lors du
nauffrage



12 - Exp^{ces} Spirituelles des Infaillibles^(p)

L'invitation chez le calife...

13 - Notre réelle Demeure

Le cadeau
des morts



14 - Méditer sur l'Actualité

Pourquoi un Tribunal Spécial pour le Liban ?

15 - Le Bon Geste

Manger du fromage

16 - Des états spirituels

Même les animaux ..

17 - La Bonne Action

La prosternation de remerciement

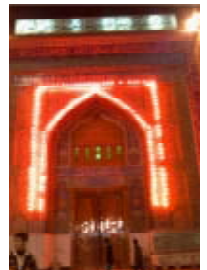
18 - Des exemples : les grands savants

La prière
du vendredi



19 - Les Lieux Saints

Al-Kâzhimayn' (1)



20 - Notre Santé

20-Le contrôle de l'imagination

21-Comment prendre son bain

22-Le gingembre

23 - Exp^{ces} Spirituelles des autres

Le Pardon
des 7 dormants



24 - Le Courrier du lecteur

Réponses au questionnaire

25 - Le Livre du Mois

L'Imam as-Sajjâd^(p) Une autre lecture

26 - Le Coin Notes

L'aube "Hussayniyyah"

**{ Par l'Aube ! Et par les dix nuits !
Par le pair et l'impair ! Et par la
nuit quand elle s'écoule ! N'est-ce
pas là un serment pour celui doué
d'intelligence ? }** (1-5/89, L'Aube)

La sourate de l'Aube (*al-Fajr*), la
sourate de l'Imam Hussein^(p) !

Voici l'Aube d'al-Hussein qui s'élève
dans la nuit obscure qui s'est abattue
après la tragédie de Karbalâ' !

Voici la Lumière d'al-Hussein qui
brûle dans les cœurs de tout croyant !



Voici le Flambeau
du refus de l'humili-
ation et de l'injus-
tice, la flamme du
sacrifice, de la lutte
contre l'oppression,
pour la Justice et la
Vérité !

Voici le Secret de l'Unité, de la Paix,
de l'Harmonie extérieure et intérieure !

Voilà près de 1400 ans que cette
école trouve écho dans les cœurs
amoureux de la Justice, de la Vérité et
de la Lumière et qu'elle s'est répandue
dans tout le monde jusqu'en Inde,
même jusqu'en Chine, dit-on !

**{ Ils veulent éteindre avec leurs
bouches la Lumière de Dieu, alors
que Dieu ne veut que parachever
Sa Lumière, même si les incroyants
l'ont en horreur ! }** (32/9 at-Tawbat)

Malgré les complots des Arrogants
(des grandes puissances) qui se
perpétuent à travers le monde
sous forme d'agressions militaires,
d'ingérences intérieures, d'artifices
juridiques, d'interminables appels à
une conférence de paix à défaut de la
faire et autres, de nouveaux foyers de
la Lumière d'al-Hussein apparaissent
qui à Istanbul, qui au Yémen, qui au
Nigeria en plus de ceux traditionnels
comme le Liban, l'Iran, l'Irak..

Le mois de Safar est connu pour
être « néfaste », non pas dans le sens
d'une fatalité, mais d'un rappel de la
vanité de ce monde, d'une évocation
de la Toute-Puissance divine vers Qui
nous retournerons inmanquablement,
nécessairement.

**{ C'est qu'avec la difficulté, il y a la
facilité ! C'est qu'avec la difficulté,
il y a la facilité ! Alors quand tu te
libères, dresse-toi et à ton Seigneur
aspire ! }** (5-8/94 L'ouverture (*ash-Sharâh*))

Demandons à notre Seigneur Tout-
Puissant, avec Son Messenger qui
nous a quittés en un mois analogue
à celui-ci, de nous confirmer dans Sa
Religion et de nous placer parmi les
soldats de l'Imam al-Mahdî^(qa), Lumière
continuellement présente, en ces
moments de difficultés, en ces moments
où nous pouvons nous trouver privés
de la lumière intérieure à cause de la
faiblesse de notre foi. ■



A/Règles de conduite pour l'ensemble des actes d'adoration

Maîtriser son imagination (1)

Sache que les deux forces de l'âme, l'apparente et l'intérieure, sont aptes à être éduquées et instruites par une « gymnastique » morale particulière, comme n'importe quel autre organe. Comme, par exemple, l'œil de l'homme. Il ne peut pas regarder un point précis ni fixer une forte lumière comme la lumière du soleil sans cligner des yeux.

Mais s'il s'entraîne, il arrivera sans doute à fixer le soleil en face pendant de longs moments sans cligner des yeux, sans ressentir de fatigue ; ou il pourra fixer de ses yeux un endroit particulier pendant un long moment sans bouger. Il en est de même pour l'ensemble des autres forces, même de la respiration. Certains adeptes à l'entraînement à de vains exercices vont jusqu'à retenir leur respiration pendant un moment supérieur à ce qui est connu.

Le nœud central pour cette prise de contrôle est d'agir dans le sens contraire. Quand l'homme veut prier, qu'il se prépare à contrôler et à enfermer son imagination pendant la prière ! Dès que l'imagination cherche à s'évader de son contrôle, qu'il la ramène immédiatement ! Il doit faire attention à son état [de l'imagination] durant l'ensemble des mouvements et des moments de repos de la prière, durant les rappels et les actes, et la surveiller et surtout ne pas la laisser s'évader toute seule.

Peut-être qu'au début, cela paraîtra difficile. Mais après un certain temps d'effort, de précision et de traitement, l'imagination devient complètement docile et se laisse dompter. Ne croyez pas que vous allez réussir du premier coup à garder l'oiseau de l'imagination durant toute la prière. Cela est impossible de façon absolue. C'est sans doute à cela que se réfèrent ceux qui prétendent que maîtriser son imagination est impossible.

Le nœud central pour prendre contrôle des forces de l'imagination et de l'illusion est d'agir dans le sens contraire, avec l'Aide de Dieu.

Ainsi parmi les forces qui sont aptes à être éduquées, les forces de l'imagination et de l'illusion (*al-wāḥimat*) : elles sont toutes les deux, avant leur éducation, comme des oiseaux s'évadant et vagabondant sans limite. Elles volent de branche en branche, se déplacent d'une chose à une autre, de sorte que l'homme qui les suit, ne serait-ce qu'une minute, voit qu'il s'est déplacé d'un endroit à un autre de façon consécutive, vers des choses aux opportunités très faibles, sans raison apparente.

A un point tel que beaucoup ont pensé que retenir et éduquer l'oiseau de l'imagination sont des choses impossibles.

Mais il n'en est pas ainsi. Il est possible de le maîtriser par la gymnastique, l'éducation et l'assiduité pendant un temps, jusqu'à arriver à ce que l'oiseau de l'imagination se trouve dans la main de l'homme, qu'il ne bouge que selon sa volonté et son choix. L'homme le retient quand il veut pour n'importe quel but ou demande, et le maintient ainsi durant des heures. Comment ?

Non ! Cela doit être progressif et demande du temps, de la patience et de la réflexion. Il est possible que l'homme arrive au début à ne retenir son imagination que durant le dixième de la prière et qu'alors arrive la présence du cœur durant ce dixième.

Et ainsi, progressivement, si l'homme y remédie [au problème du vagabondage de son imagination] et voit qu'il en a un grand besoin, le résultat réalisé sera plus grand. Petit à petit, il maîtrisera le démon des illusions et l'oiseau de l'imagination jusqu'à saisir leurs rênes durant la plus grande partie de la prière.

Il ne faut pas que l'homme désespère de tous ses états, parce que le désespoir est la source de toute faiblesse. C'est la lumière de l'espoir qui permet à l'homme d'atteindre la perfection de son bonheur.

(d'après *Al-Adab al-Ma'nawīyyah li-s-Salāt* de l'Imam al-Khomeynī⁽⁹⁹⁾ – *Maqālat* 1 – Chap 11 (1))

Pour se préserver du mois néfaste de Safar

« Ô Celui à la Force véhémente ! Ô Celui au Châtiment sévère !
 Ô Très-Puissant, ô Très-Puissant, ô Très-Puissant !
 L'ensemble de Ta création s'est abaissé par Ta Grandeur,
 alors, préserve-moi du mal de Ta création !
 Ô Celui qui fait le bien, ô Bienfaisant, ô Bienfaiteur !
 Ô Celui qui gratifie !
 Ô point de Dieu autre que Toi, gloire à Toi !
 C'est que j'étais au nombre des injustes.
 Nous l'avons exaucé et nous l'avons préservé de l'affliction,
 voilà comment nous sauvons les croyants,
 et que Dieu prie sur Mohammed
 et sur les membres de sa famille, les bons, les purs ! »

Invocation de Safar, des Imams infallibles^(p) in *Mafâtih al-Jinân* p994 aux Ed. B.A.A

يَا شَدِيدَ الْقُوَى وَيَا شَدِيدَ الْمِحَالِ يَا عَزِيزُ يَا عَزِيزُ يَا عَزِيزُ
 Yâ shadîda-l-quwâ, wa yâ shadîda-l-mihâli, yâ 'azîzu, yâ 'azîzu, yâ 'azîzu,

ذَلَّتْ بِعَظَمَتِكَ جَمِيعَ خَلْقِكَ فَآكَفِنِي شَرَّ خَلْقِكَ
 dhallat, bi-'azhamatika, jamî'u khalqika, fa-akfinî sharra khalqika.

يَا مُحْسِنُ يَا مُجْمِلُ يَا مُنْعَمُ يَا مُفْضِلُ
 Yâ muhsinu, yâ mujmilu, yâ mun'imu, yâ mufdilû,

يَا لَا إِلَهَ إِلَّا أَنْتَ سُبْحَانَكَ إِنِّي كُنْتُ مِنَ الظَّالِمِينَ
 yâ lâ ilâha illâ anta, subhânaka innî kuntu mina-zh-zhâlimîna.

فَاسْتَجِبْنَا لَهُ وَنَجَّيْنَاهُ مِنَ الْغَمِّ وَكَذَلِكَ نُنْجِي الْمُؤْمِنِينَ
 Fa-stajabnâ lahu wa najjaynâhu mina-l-ghammi, wa kadhâlika nunjî-l-mu'minîna,

وَصَلَّى اللَّهُ عَلَى مُحَمَّدٍ وَإِلَيْهِ الطَّيِّبِينَ الطَّاهِرِينَ .
 wa sallâ-llâhu 'alâ Muḥammadinn wa âlihi at-tayyibîna, at-tâhirîna.

Le verset du Trône (Ayat al-Kursî) 255/II (2)

آية الكرسي

Bi-smi-llâhi ar-Rahmâni ar-Rahîmi,

Par [la grâce du] **Nom de Dieu, le Tout-Miséricordieux, le Très-Miséricordieux,**

Allâhu lâ ilâha illâ huwa al-ḥayyu al-qayyûmu

Dieu, point de divinité autre que Lui, le Vivant, le Sustentateur

lâ ta'khudhuhu sinatunn wa lâ nawmunn

La somnolence et le sommeil ne s'emparent pas de Lui.

lahu mâ fî-s-samâwâti wa mâ fî-l-ardi

Sont à Lui ce qu'il y a dans les cieux et dans/sur la terre.

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ،

اللَّهُ لَا إِلَهَ إِلَّا هُوَ الْحَيُّ الْقَيُّومُ

لَا تَأْخُذُهُ سِنَّةٌ وَلَا نَوْمٌ

لَهُ مَا فِي السَّمَاوَاتِ وَمَا فِي الْأَرْضِ

« *lâ ta'khudhuhu* » لَا تَأْخُذُهُ

« *Lâ* » particule de négation, employée habituellement avant un verbe au temps présent (*mudâra'*).

« *Ta'khudhu-hu* » de « *Akhadha* » : prendre qqch pour soi, se saisir de, s'emparer de. Expression courante souvent employée dans le noble Coran. Le verbe est au temps présent (*mudâra'*) à la 3^e personne du féminin singulier, le sujet étant le mot qui vient après « *sinatunn* ».

Et le « *hu* » : pronom personnel attaché (ou « suffixe »), à la 3^e personne du masculin singulier, (*ghâ'eb* en arabe, l' « absent »). Il renvoie au mot précédent le verbe. A Dieu (« *Allâhu* »), mot principal de la phrase précédente ou au Sustentateur (« *Qayyûmu* »), le mot juste avant.

« *sinatunn* » سِنَّةٌ

« *Sinatunn* » vient de « *wasana* » qui indique l'arrivée d'une lourdeur sur le cœur et sur ses forces. Cette situation arrive au début de l'endormissement, après le sentiment de vouloir dormir et la détente du corps : *somnolence, somme, tomber de sommeil*. Plus léger que le sommeil, que le fait de dormir (*nawmunn*) qui sera mentionné après.

لَهُ مَا فِي السَّمَاوَاتِ وَمَا فِي الْأَرْضِ

« *lahu mâ fî-s-samâwâti wa mâ fî-l-ardi* »

Lahu, « *la* », préposition indiquant la possession, l'attribution : « pour, à » ; et « *hu* », pronom personnel suffixe, 3^e personne du masculin singulier, renvoyant à « *Allâhu* » ou « *al-Qayyûmu* ».

Mâ : pronom relatif indéfini, renvoyant habituellement à des choses : « ce que, ce qui, que ». Qu'indique-t-il ici ?

Fî : peut à la fois indiquer un lieu (« dans, à, sur ») ou un temps (lors, durant..) pour ne citer qu'eux.

As-samâwâti : pluriel de « *sama'* » (le ciel) = les cieux.

Al-ardi : la terre. Pourquoi la terre est au singulier alors que les cieux sont au pluriel ?

Reprenons.. (en nous aidant de l'interprétation de ce verset de Sayyed TabâTabâ'i dans « *al-Mizân* », et de celles d'Ibn 'Arabî et de Ṣadr Muta'lahîne, ainsi que des indications présentes dans la traduction du Coran de Yehia Alawi (Christian Bonaud), *Voilà le Livre.*)

لَا تَأْخُذُهُ سِنَّةٌ وَلَا نَوْمٌ

« *lâ ta'khudhuhu sinatunn wa lâ nawmunn* »

A quoi renvoie le pronom « *hu* » dans le verbe « *ta'khudhu-hu* » ? Au « Sustentateur » (« *al-Qayyûmu* ») ou à « Dieu » (« *Allâhu* ») ?

La majorité des interprétations de ce verset renvoie le pronom personnel au « Sustentateur » « *al-Qayyûmu* » parce que les deux mots cités après (la somnolence « *sinatunn* » et le sommeil « *nawmun* ») qui viennent ajouter une information, ou un éclaircissement, même en le niant, sont des caractéristiques du monde de la contingence, du temps et de l'espace.

Cela veut dire que l'on se situe au niveau des « Actes » de Dieu ou des Attributs d'Acte de Dieu (comme quand on parle de Dieu en tant que Créateur, Pourvoyeur..) et non pas au niveau de l'Essence divine (ou les Attributs de l'Essence divine auxquels renvoie « Dieu » (« *Allâhu* »)). Le « sommeil » contredirait le fait que la Vie soit un Attribut d'Essence. Il le nie puisque le sommeil est une sorte de mort. De même pour la somnolence qui est le prélude ou l'effet du sommeil.

LA SOMNOLENCE ET LE SOMMEIL NE SONT PAS DES ATTRIBUTS DE DIEU QUI EST LE VIVANT, LE SUSTENTATEUR

Et le verset les cite en affirmant qu'elles ne conviennent pas à Dieu. C'est-à-dire, le Coran, en évoquant ces deux mots, se place du point de vue de l'homme, qui, lui, subit les contingences de ce monde, pour affirmer que Dieu, en tant que « Sustentateur » de ce monde, n'est pas affecté par la fatigue ni par le sommeil. Alors que l'homme, dans de telles circonstances, ressentirait de la fatigue et voudrait dormir. Rien n'a d'effet sur Dieu. Il ne ressent pas le plus léger effet de la fatigue (l'envie de dormir), ni ce qui est plus lourd (le sommeil). Cela si l'on se place de point de vue de l'homme vivant sur terre en ce monde.

Mais si l'on se place du point de vue de l'Organisation, de la Gestion de la Création, toutes ces caractéristiques de ces mondes ne se rapportent pas à Dieu, notamment celle d'*al-mulk* (le monde matériel), et n'ont aucun effet sur Lui ; Il est Au-dessus de tout cela.

C'est une sorte de mise en garde contre le fait d'attribuer à Dieu les caractéristiques de l'homme liées au monde matériel dans lequel il vit sur terre.

لَهُ مَا فِي السَّمَاوَاتِ وَمَا فِي الْأَرْضِ

« *lahu mâ fi-s-samâwâti wa mâ fi-l-ardi* »

« *Lahu* » : Ibn 'Arabî y voit une indication du Pouvoir, de la Possession de Dieu sur les cieux et la terre. Il fait d'eux ce qu'Il veut, selon Son Vouloir. La « Sustentation » (« *al-Qayyûmiyyah* ») totale de Dieu n'est complète que s'Il détient les cieux et la terre et ce qu'il y a à l'intérieur, de la véritable Possession.

Il existe de nombreux versets qui font allusion à sept cieux alors que le mot « *ard* » est toujours employé au singulier dans le Coran.

Pourtant, il existe de nombreux hadiths (et invocations) qui parlent également de sept terres comme ils parlent de sept cieux. Sans doute, l'emploi du singulier pour le mot « terre » (*al-ardi*) alors que l'on parle « des cieux » indique-t-il qu'il y a pour chaque ciel une terre qui lui correspond. On peut d'ailleurs remarquer que dans la suite du verset, c'est le pronom suffixe duel (et non pluriel) qui est employé pour désigner les cieux et la terre.

L'emploi du pronom relatif indéfini « *mâ* » est là pour indiquer l'absoluité : « tout ce qui s'y trouve » (les êtres matériels et immatériels, les choses, les êtres vivants, les hommes, les djinns, les anges..), le pouvoir absolu de Dieu sur tout ce qui existe. Le Pouvoir absolu dans l'Existence est à Dieu (qu'Il soit Glorifié) et uniquement à Lui. Il n'y a rien qui ne soit pas pour Lui ni de Lui.

Quel est le lien entre « tout ce qui s'y trouve » et le Pouvoir Absolu de Dieu Auquel toute chose revient ? Quel est le rôle de la causalité qui régit le monde matériel (*al-mulk*), si l'on rapporte tout à Dieu et que l'on dit que tout vient de Lui ? Vient le verset suivant.

**Se repentir des
péchés qui éloignent
l'Imam^(qa)**



Dans l'invocation que le Prince des croyants^(p) a apprise à Komayl, nous disons : « *Mon Dieu, pardonne-moi les péchés qui font descendre la punition.* » Et la pire des punitions n'est-elle pas l'occultation de l'Imam al-Mahdi^(qa) ?!

Sa sortie est liée à nos actes et à nos efforts, et il n'y a pas de doute que nos péchés constituent le plus gros obstacle à sa sortie et la retardent. Aussi, devons-nous nous repentir au plus vite et de la façon la plus sincère, pour accélérer sa sortie.

*« Si nos partisans – que Dieu leur accorde la réussite à Lui obéir –
avaient leurs cœurs rassemblés dans l'acquiescement de leur
engagement,
la prospérité n'aurait pas tardé à venir à eux par notre rencontre,
et la félicité se serait précipitée sur eux par notre vision
d'une juste connaissance et sincérité de leur part.
Ce qui nous éloigne d'eux n'est autre que ce que nous détestons
et que nous n'affectionnons pas de leur part.
Dieu est Celui qui est Appelé au secours,
Celui sur Qui nous comptons !
Quel Bon Délégué et que Ses Prières soient sur notre Maître
l'annonciateur et l'avertisseur, Mohammed et sa famille pure ! »*

(de l'Imam al-Mahdi^(qa), *Bihâr*, vol.53 p177 cité dans *al-Ihtijâj* de Sh. Tabursî)

Peut-on attribuer un **corps** ou une **forme** à Dieu ?

On rapporta à l'Imam as-Sâdeq^(p) les propos d'une personne disant que Dieu a un corps. L'Imam^(p) répondit :



-« *Malheur à lui !*

Ne sait-il pas que le corps est limité, fini (a une fin) et que la forme est limitée et finie ? S'il admet la limite, il admet alors l'augmentation et la diminution. Et s'il admet l'augmentation et la diminution, alors Il serait créé. »

-« *Alors qu'est-ce que je dis ?* » lui^(p) demandai-je. Il^(p) répondit :

-« *Pas de corps ni de forme !*

Il est Celui qui donne corps aux corps et qui donne forme aux formes. Il ne s'est pas divisé, ne s'est pas achevé, ni n'a augmenté, ni n'a diminué. S'Il était comme ils disent, il n'y aurait pas de différence entre le Créateur et le créé, entre le Producteur et le produit. Alors qu'Il est Celui qui produit. Il s'est différencié de ce à quoi Il a donné un corps, de ce qu'Il a formé et produit ; de sorte que rien ne Lui ressemble et qu'Il ne ressemble à rien. »

Usûl al-Kâfi, vol.1 Kitâb at-Tawhid Bâb 33 p158 H6

L'Au-delà : la demeure fixe

Ô vous les gens !

La vie en ce monde est la demeure d'un passage,

Et l'Au-delà celle d'une stabilité !

Alors prenez de votre passage

pour votre lieu de séjour fixe.

du Prince des croyants^(p) in *Nahjah al-Balâgha*, Propos n°203

أَيُّهَا النَّاسُ، إِنَّمَا الدُّنْيَا دَارُ مَجَازٍ، وَالْآخِرَةُ دَارُ قَرَارٍ،

Ayyuhâ an-nâsu, innamâ ad-dunyâ dâru majâzinn wa al-akhiratu dâru qarârinn

Ô vous les gens, c'est que la vie en ce monde est la demeure d'un passage et l'Au-delà celle d'un séjour fixe !

Ayyuhâ : particule d'interpellation suivie d'un nom précédé d'un article se terminant par « ou »

أَيُّهَا

majâzinn : nom indiquant le lieu dérivé du verbe « *jâz* » (passer, traverser, franchir de façon particulière) = chemin, passage

مَجَازٍ

innamâ : locution pour marquer l'opposition ou l'exclusivité = plutôt, mais, c'est que

إِنَّمَا

al-âkhiratu : le dernier, l'extrême, fin = l'Au-delà

الْآخِرَةُ

ad-dunyâ : nom tiré du verbe « *danâ* » (être proche, près, bas, au plus bas) = le monde ici-bas

الدُّنْيَا

qarârinn : nom d'action du verbe « *qarr* » (rester, demeurer, établir fermement, persévérer) = séjour fixe, stabilité

قَرَارٍ

فَخُذُوا مِنْ مَمَرِّكُمْ لِقَرَّتُمْ،

Fa-khudhû min mamarrikum li-maqarrikum

Alors prenez de votre passage pour votre lieu de séjour fixe

fa- : particule de coordination, alors

فَ

li- : pour, en faveur de

لِ

khudhû min : du verbe « *akhadha* » (prendre qqch pour soi de..) à l'impératif 2^{ème} p.pl.

خُذُوا

maqarrikum : nom indiquant le lieu dérivé du verbe « *qarra* »

مَقَرَّتُمْ

mamarrikum : nom indiquant le lieu dérivé du verbe « *marra* » (passer) = lieu de passage, passage

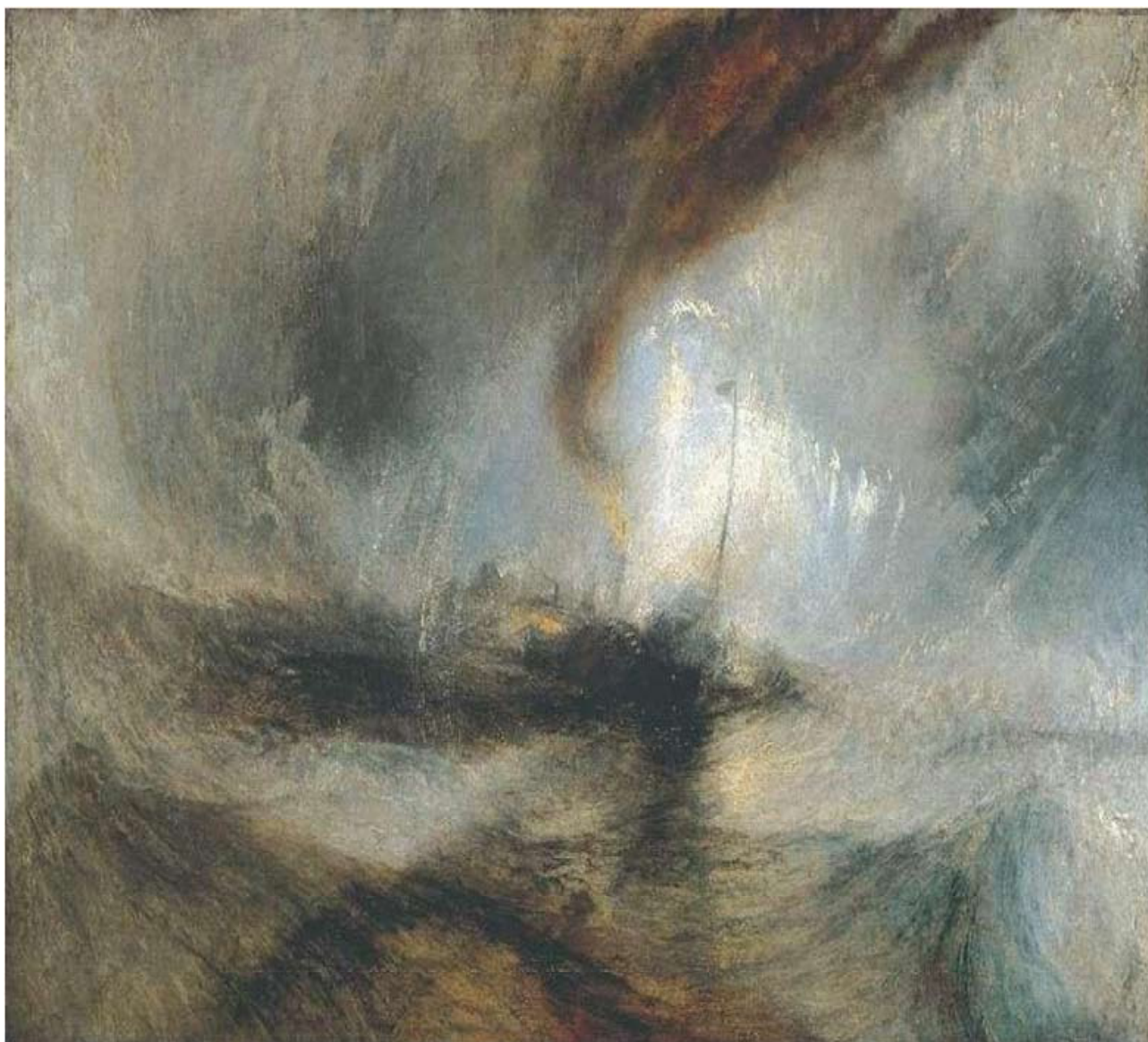
مَمَرِّكُمْ

= lieu de séjour fixe

avec le pronom personnel suffixe « *kum* »

= votre lieu de séjour fixe

La vie en ce monde est éphémère, sans stabilité ni permanence alors que l'Au-delà est éternel, immuable. Le monde ici-bas n'est qu'un passage où l'on prend ses provisions pour l'Au-delà. Aussi, au lieu de se laisser séduire par ses vitrines alléchantes, il serait préférable à l'homme de penser à ce qui lui serait profitable dans sa dernière demeure : **les bonnes actions** qui ne se trouvent que dans la boutique de ce monde. Après, il sera trop tard pour les acquérir.



{ C'est Lui qui vous fait acheminer sur terre et sur mer, jusqu'au moment où, lorsque vous étiez en bateau, emmenés par/avec eux⁽¹⁾, grâce à un bon vent et qu'ils [une partie d'entre vous]⁽²⁾ en étaient heureux, un vent impétueux vint à lui [au bon vent] et les vagues les assaillirent de toutes parts. Ils se virent encerclés. Ils invoquèrent Dieu, en Lui vouant un culte pur. « *Si Tu nous sauves de ceci, nous serons parmi ceux qui remercient !* » }
(22/10 Yûnus)

(1)Le (ou les) bateaux avec les gens dedans.

(2)Le propos s'est déplacé des interlocuteurs vers une partie d'entre eux non croyante qui aura un comportement tel qu'il sera décrit dans le verset et le suivant, d'où le changement de la 2^e à la 3^e personne du pluriel.

L'Imam al-Hâdî^(P) et l'invitation du calife

« Le « roi » abbasside sanguinaire et tyrannique de l'époque, al-Mutawwakel, s'inquiétait de la popularité de l'Imam al-Hâdî^(P) et souffrait de voir la disposition des gens à lui^(P) obéir. De plus, son entourage lui avait dit que l'Imam cherchait à le renverser. C'est ainsi qu'un soir, après minuit, alors que tout le monde dormait, al-Mutawwakel envoya chez l'Imam un certain nombre de ses bourreaux et de ses proches pour fouiller sa demeure, à la recherche d'armes, de preuves ou d'indices (comme des lettres), et le faire comparaître devant son

assemblée. Mutawwakel avait pris cette décision tandis qu'il était en train de boire dans un banquet qu'il avait organisé.

Ses agents pénétrèrent sans prévenir chez l'Imam et ils le trouvèrent dans une pièce dont il avait enlevé la natte, assis à même le sol, plongé dans le *dhikr* et dans des confidences et des implorations au Créateur. Ils parcoururent les autres pièces sans rien y trouver de ce qu'ils cherchaient. Ils durent se contenter d'emmener l'Imam chez al-Mutawwakel.

Lorsque l'Imam entra, al-Mutawwakel était ivre, assis à la place d'honneur. Il donna

l'ordre à ses compagnons de faire asseoir l'Imam à ses côtés. Celui-ci s'assit. Al-Mutawwakel lui proposa du vin. L'Imam^(P) refusa, disant : « *Je jure par Dieu que le vin n'a jamais pénétré dans mes veines ni dans ma chair. Evite-le moi.* »

Al-Mutawwaqel acquiesça. « *Récite-nous des vers galants, dit-il, et honore notre assemblée en déclamant des poèmes d'amour!* »

« *Je ne suis pas homme de poésie, répondit l'Imam, et je n'ai pas en mémoire des poèmes des anciens.* »

« *Rien à faire !* reprit al-Mutawwaqel. *Il faut absolument que tu récites des vers !* »

Alors, l'Imam se mit à réciter des vers :

« Ils se firent une demeure en haut des cimes alors que des hommes invincibles surveillent.

Leurs cimes ne leur ont pas été profitables.

Après leur gloire, ils ont été précipités de leurs hautes montagnes pour être logés dans une fosse !

Comme est misérable là où ils descendirent !

Après qu'ils furent enterrés, un crieur les appela :

« Où sont à présent ces parures, ces couronnes, ces habits (somptueux) ? »

Quand ils furent interrogés, la tombe dit à leur place :

« Ces visages et les vers de terre qui les dévorent !

Durant un long temps, ils ont bu et mangé ;

et maintenant, après avoir été les mangeurs, ils sont devenus les mangés ! »

Quand l'Imam acheva de réciter ces vers, al-Mutawwaqel s'était réveillé de son ivresse. Des larmes coulaient sur ses joues. Il demanda l'indulgence et le pardon de l'Imam^(P).

Ainsi ce banquet fut troublé.

La lumière de la Vérité put apparaître en vérité, le temps d'un instant, et dissiper le brouillard du faux et de la vanité.

Tiré de *Qussas al-Abrâr*
de Shahîd Motaharî, N°22 pp44-46



Par la [grâce du] Nom de Dieu le Tout-Miséricordieux, le Très-Miséricordieux
 {Certes, nous sommes à Dieu et c’est vers Lui que nous retournons.}

« Faites des cadeaux aux morts ! »

Le messager de Dieu^(s) disait : « *Faites des cadeaux à vos morts !* » Nous lui demandions : « *Ô messager de Dieu^(s), c’est quoi le cadeau des morts ?* » Il^(s) répondit : « *L’aumône et l’invocation.* »⁽¹⁾

« Les actes de piété et les bonnes actions que les vivants accomplissent et dont ils offrent la récompense aux morts, entraînent la descente de Biens et de Miséricorde sur les morts.

Les aumônes « courantes » (permanentes, subsistantes), comme lors de la création de sociétés de bienfaisance au service des gens, reviennent aux bienfaiteurs même après leur mort sous forme de plaisir et de félicité.



De même pour les aumônes ponctuelles, quand elles sont faites par compassion pour les parents, amis, enseignants morts.

Cela est également vrai pour les invocations, la demande de pardon, le *Hajj*, le *Tawaf*, les *Ziyârâts*, les prières faites au nom des morts, notamment la prière d’*al-Wahsha*, la nuit de leur enterrement. »⁽²⁾

Un autre exemple de cadeau : réciter le verset du Trône (*Ayat al-Kursî*) sur la tombe d’un mort. Dieu créera un nombre d’Ange égal à celui des lettres du verset récité et leur demandera de prier pour le pardon du mort qui repose dans le tombeau et pour celui de la personne qui aura récité ce verset.

L’histoire de Hâj Mullâ Fath-’Alî al-Sultânâbâdî

« J’avais l’habitude d’offrir deux *raka’âts* pour chaque partisan d’Ahl-ul-Bayt^(p), la nuit qui suivait sa mort, peu importe que je le connaisse ou non, sans que personne ne le sache.

« Un jour, je rencontrai en chemin un ami qui me dit :

« La nuit dernière, j’ai vu en rêve une personne qui décéda quelques jours auparavant. Je lui demandai comment il allait et ce qui lui était arrivé après sa mort.

Il me répondit :

« *J’étais en difficulté, soumis à de rudes épreuves, subissant les pires châtiments et souffrant le supplice, quand deux raka’âts de prière accomplies par telle personne* (et il la nomma) *me sauvèrent de la torture.*

« *Que Dieu couvre de Sa Miséricorde son père pour la faveur et le grand service qu’il m’a rendu !* » »

« Mon ami me demanda alors quelle était l’histoire de cette prière et je lui racontai mon habitude de prier pour les morts des adeptes d’Ahl-ul-Bayt^(p). »⁽³⁾



(1) *Mustadrak al-Wasâ’il*, vol.2 bâb79 p484 H23-2524

(2) D’après Shahîd Muṭaharî in « *al-Hayât al-Khâlidat aw al-Hayât al-Ukhrâ* », chap. p5 pp23-24 - voir la façon de faire cette prière in *Mafatîh al-Jinân*, aux Ed. B.A.A. pp477-478

(3) *Dâr al-Salâm* d’an-Nûrî, 2/ 315

Un Tribunal Spécial pour le Liban ..

Le 14 février 2005, au Liban, une violente explosion causa la mort de l'ex-premier ministre libanais Rafiq Harîrî ainsi que celle d'une vingtaine d'autres personnes, à Beyrouth, au bord de la mer, malgré le blindage de sa voiture et la présence d'un puissant système de brouillage. L'origine de l'explosion est restée incertaine : des explosifs placés sous la route ? une camionnette piégée ? un missile envoyé par un drone ? Peu de temps après, une Commission d'Enquête Internationale fut créée puis un Tribunal Spécial pour le Liban. **Pourquoi**, alors qu'il s'agit d'un citoyen libanais assassiné au Liban ?

Dans cette première partie, nous allons voir les différentes étapes de la mise en place de cette structure pseudo « juridique » internationale, à l'initiative de qui ? avec quels objectifs ? qui en tire les ficelles ?



1 Moins de deux mois après l'explosion, le chef du gouvernement libanais prit l'initiative de faire appel au **Conseil de Sécurité des Nations Unies**, sous le prétexte d'incompétence des policiers et magistrats locaux.

2 Le 7/4/2005, une **Commission d'Enquête Internationale** dite « indépendante » fut créée présidée par un magistrat allemand Detlev Mehlis. On aurait pu donc s'attendre à plus de compétence, d'efficacité et d'impartialité. Mais il n'en fut rien.

- La Commission d'Enquête adopta dès le début une **hypothèse unique d'investigation, politiquement orientée**, sans tenir compte d'autres pistes. Elle déclara que l'explosion a été produite sous-terre et pointa du doigt la **Syrie**. Il s'en suivit une vaste campagne anti-syrienne menée dans tout le pays qui aboutit au départ des troupes syriennes du Liban le 26/4/2005, puis à l'arrestation, fin août 2005, de quatre « suspects » pro-syriens sur la base d'un mandat

de perquisition et de faux-témoignages. Fin avril 2009, faute de preuve, elle les fit relâcher et abandonna son accusation contre la Syrie, reconnaissant son erreur.

Ce n'était que pour changer de cible : affirmant, sans le vérifier, que l'origine de l'explosion était une camionnette piégée, elle se mit à accuser (sans preuves) le « **Hezbollah** » (le Parti de Dieu) et à lancer une nouvelle campagne de discrédit contre lui, en organisant des « fuites » reprises par des medias, tels Der Spiegel et Le Figaro, le but avoué étant d'obtenir son désarmement.

- Alors qu'elle se plaignait de la « non-collaboration » de certaines parties, elle ne fit pas cas du refus de l'entité sioniste et des Etats-Unis de lui transmettre les clichés de leurs satellites d'observation positionnés en permanence, ni des drones israéliens survolant l'emplacement de l'attentat, ni des avions américains AWACS

déployés sur le Liban ce jour-là. Même ! elle avoua s'être faite aider par les Israéliens qui lui fournirent des renseignements qui l'amènèrent à accuser la Syrie puis le Hezbollah !!

3 Le 3/6/2005, malgré ces négligences, Siniora conclut un nouvel accord avec l'ONU octroyant à la Commission d'Enquête internationale une sorte de **tutelle sur les autorités locales** (libanaises). En janvier 2006, le très controversé Mehlis est remplacé par le criminologue belge Serge Brammertz.

4 Le 30/5/2007, le Conseil de Sécurité adopta la résolution 1757 dans laquelle il décida, agissant en vertu du chapitre 7 de la Charte des Nations Unies (qui autorise le recours à la force), de la création d'un **Tribunal Spécial pour le Liban**, qui siègerait à La Haye aux Pays-Bas.

Le 14/11/2007, Daniel Bellemare remplaça Brammertz à la tête de la Commission d'Enquête et fut en même temps nommé procureur de ce T.S.L..

- D'habitude, la création d'un tribunal pénal international par l'ONU répond au besoin de faire juger les plus graves des crimes internationaux. Ce qui n'est pas le cas pour le TSL. En effet le **Tribunal Spécial pour le Liban est la 1^{ère} juridiction internationale** instituée :

- **pour** traiter exclusivement de crimes qui ne figurent pas parmi les plus graves et qui ne sont « *internationaux* » que par décision du Conseil de sécurité !

- **qui** n'est pas légale au regard des **procédures constitutionnelles libanaises**. Selon la constitution libanaise, seul le chef de l'Etat est habilité à négocier avec les structures internationales et tout accord doit recevoir l'aval du chef de l'Etat et du chef du Parlement, ce qui n'est pas le cas. C'est





.. pour quoi faire ? (1)

Beyrouth

Feltman, l'ancien ambassadeur américain au Liban, devenu vice-secrétaire d'Etat américain aux Affaires du Proche-Orient, dit :



« J'ai resserré l'étau autour d'eux comme jel'aiplanifié. Regarde Maura [l'actuelle ambassadrice des Etats Unis au Liban], comment nous allons déchirer le Hezbollah de mille coups pénibles ! Pour qui se prend-il ? Nous le ferons à l'aide de la résolution 1757 et cette fois nous irons jusqu'au bout ! »

Puis il ajouta :

« J'ai demandé à Israël de rester à l'écart du Liban, parce que l'armée israélienne est incapable de vaincre le Hezbollah, et toute la région peut brûler. Je m'occupe personnellement de la question, et ce sera mon cadeau de Noël au Liban ! »

cette transgression de la souveraineté libanaise qui amena la Russie, la Chine et le Qatar à s'abstenir de voter cette résolution au Conseil de Sécurité ;

• **qui** sera chargée d'appliquer essentiellement **le droit pénal libanais** ;

• **qui** se sera **octroyée d'extravagantes dispositions** contraires à la constitution libanaise, déstructurant le fonctionnement de la justice libanaise, demandant des bases de données à plusieurs services sécuritaires et institutions officielles libanaises sur une période s'étalant de 3 ans avant l'attentat et 5 après, au-delà de ses prérogatives ;

• **qui** va entretenir **un état de non-droit** :

- en gardant en détention illégalement pendant quatre ans, quatre « suspects », sans charge précise, sans confrontation avec les témoins (des « faux-témoins ») ;

- en essayant d'obtenir d'eux de faux-témoignages contre un dirigeant syrien, en échange de leur libération ;

- en refusant de leur remettre les procès-verbaux d'audition des faux-témoins,

- en leur interdisant toute demande de réparation pour ces quatre ans passés en détention ;

• **qui** refuse de juger les **faux-témoins** sous des prétextes juridiques fictifs ; même ! qui cherche à les protéger ;

• **qui** aura organisé des **fuites médiatiques et déclarations officielles**, les marchandant même contre des sommes d'argent (de 50 000\$ à 1 M de \$) – à défaut de preuve, cherche-t-elle à provoquer le discrédit sur Hezbollah avant l'accusation et en même temps à sonder ses réactions et à trouver ses points faibles ? – ;

• **qui** cherchera à créer des **conflits internes** au lieu de les calmer ;

• **qui** autorise **l'envoi de déclarations de témoins par écrit** alors que la législation exige l'audience de ces témoins par les accusés, les avocats, les procureurs généraux et les victimes ;

• **qui** aura connu un grand nombre de démissions ces deux dernières années, révélatrices « d'une véritable crise de conscience dans ce tribunal », comme celles des porte-parole du TSL, de ses greffiers, de son juge, du responsable du dossier de l'enquête dans le bureau de Bellemare, des porte-parole de Bellemare ainsi que de son assistant juridique ;

• **qui** cherche à réaliser ce qu'une des armées les plus puissantes au monde n'a pu faire : le retrait des troupes syriennes du Liban puis le désarmement de la résistance islamique, afin de modifier les données dans la région.

« Toute décision que ce tribunal adoptera sera nulle et non avenue »

l'Imam Khâmine'i

* Que peut-on attendre d'un tel tribunal qui s'est avéré n'être ni professionnel ni impartial et qui prend ses ordres à Washington et à Tel Aviv ? Assiste-t-on au Liban à une douteuse instrumentalisation de la justice internationale ?

La prochaine fois nous verrons d'autres pistes négligées par le TSL et la réponse du principal accusé, le Hezbollah.

LE BON GESTE

Manger du fromage au début

Celui qui a l'habitude de manger un peu de fromage au début de chaque mois [lunaire],

(Wasâ'il ash-Shi'at vol.25 p121 N°31389)



de chaque mois pour obtenir

il s'en est fallu de peu pour que ne lui soit pas renvoyé un besoin. [C'est-à-dire, il obtient satisfaction.]

évoqué in *Mafatih al-Jinan* Ed. B.A.A. p1001)

Même les animaux étaient avec les combattants !

Ils marchaient de jour comme de nuit dans les montagnes, parmi les arbres, pour se rendre dans leurs positions avancées face aux postes d'occupation israéliens. Au début de la résistance contre l'occupation, ils n'avaient pas d'appareils sophistiqués pour connaître les déplacements des troupes ennemies. Alors, c'étaient les oiseaux qui leur servaient de radar..



Quand ils étaient en sécurité, ceux-ci les accompagnaient, voltigeant d'arbre en arbre et gazouillant avec vivacité et leur compagnie enchantait les combattants. Mais quand ils se taisaient et même s'envolaient loin d'eux, les combattants savaient qu'il y avait un danger.

Alors, ils se dispersaient dans les environs et il ne se passait pas une minute qu'arrivait un obus israélien à l'endroit-même qu'ils venaient de quitter... Ils remerciaient aussitôt Dieu et attendaient le retour des oiseaux pour reprendre la route..

Une fois, un combattant fut découvert par les forces d'occupation israéliennes qui envoyèrent un obus Merkava dans sa direction. Miraculeusement, l'obus n'exploda pas mais projeta le combattant à terre, loin à l'intérieur du « no man's land ». Ce dernier resta un moment immobile, s'assurant qu'un second abus n'allait pas tomber au même endroit.



Il était là, allongé, quand arriva un oiseau qui se mit à piailler à côté de lui, comme s'il cherchait à lui parler.

Après un court moment, l'oiseau s'en alla. L'homme à terre ne bougeait toujours pas. L'oiseau revint à la charge et repartit plusieurs fois comme s'il voulait l'emmener avec lui ou au moins lui dire qu'il pouvait partir maintenant.

A la fin, l'homme comprit, ou du moins interpréta ainsi les piaillements de l'oiseau, les prenant comme un signe de Dieu. Il se leva, se mit en marche, l'oiseau lui tenant compagnie. Quand il arriva dans un endroit sûr, l'oiseau le quitta et s'envola pour d'autres horizons..

Et avez-vous entendu parler de l'histoire de la mule Randa qui servait de guide aux combattants ? Quand il y avait un danger, elle s'arrêtait et les combattants se cachaient. Quand elle se remettait en route, ces derniers reprenaient leur marche.

Même ! Randa pouvait aller et venir toute seule, connaissant le chemin, portant provisions, ravitaillement, et même des armes, aux postes de garde avancés face aux forces d'occupation israéliennes. Puis, elle revenait seule à son étable.

Elle ne répondait qu'à certaines personnes qui savaient lui parler et s'occuper d'elle.

Malheureusement, les Israéliens comprirent un jour le rôle que jouait Randa. Ils découvrirent son secret : ils tirèrent sur elle et la mule Randa tomba martyre..

Randa



Tiré de la revue *Al-Mahdi*⁽⁹⁹⁾, Janvier 2009

La prosternation de remerciement

Faire une prosternation dite de « remerciement » pour remercier Dieu des Bienfaits innombrables, les renouveler et repousser un malheur.

Il n'y a aucune condition [à respecter] pour la faire. Elle est juste, quelle que soit la façon dont elle est faite. Mais, il est préférable que la prosternation ait lieu par terre, [en prenant position] sur les sept points d'appui [front, mains, genoux, orteils], comme lors de la prière, et que le front soit posé sur quoi il est juste de poser le front durant la prière (sur quelque chose de sec, pur, stable, provenant de la terre, non utilisé pour la nourriture et l'habillement). Le mieux est de coller les avant-bras et le ventre sur le sol, au contraire de ce que l'on fait lors de la prière.

Il est recommandé de poser d'abord le front sur le sol puis la joue droite puis la gauche puis refaire la prosternation en reposant le front sur le sol. C'est pourquoi on parle de deux prosternations de remerciement.



Et selon l'apparence, la prosternation est juste même si elle est dénuée de toute invocation ou évocation. Mais il est préférable d'en réciter, comme celles rapportées par l'Imam ar-Ridâ^(p) :

Dire 100 fois :

« **Merci !** »

شكراً شكراً

Shukrann, shukrann

ou dire 100 fois :

« **Pardon !** »

عفواً عفواً

'Afwann, 'afwann

ou dire 100 fois :

« **Louange à Dieu !** »

حَمْداً لِلَّهِ

Hamdann li-llâhi,

Il est recommandé de prolonger la prosternation.

« *Le serviteur est le plus proche de Dieu quand il est prosterné.* »

(de l'Imam as-Sâdeq^(p)) in *Thawâb al-a'mâl* p60

« *A un croyant qui se prosterne devant Dieu en remerciement d'un bienfait, en dehors de la prière, Dieu inscrit 10 bienfaits, efface 10 méfaits et l'élève de 10 degrés au Paradis.* »

(de l'Imam as-Sâdeq^(p)) in *Thawâb al-a'mâl* p61

La prière du vendredi !

Sayyed Mohammed Mohammed Sadeq Sadr avait entièrement voué sa vie à Dieu, à l'étude de Sa Religion, aux actes d'adoration, à l'éducation de son âme, à l'enseignement des sciences religieuses, à al-Kâzhimayn, au nord de Bagdad (où il était né), à Nadjaf (où il avait étudié), à Bagdad dans sa banlieue pauvre shi'ite où il officiait, sous l'ombre terrifiante, meurtrière du dictateur Saddam Hussein.



Aussi, quand Saddam Hussein le pressentit pour être le représentant officiel de l'autorité religieuse shi'ite en Irak, refusa-t-il, connaissant ses réelles intentions (vouloir mater la révolte shi'ite qui avait secoué le pays au lendemain de la guerre du Golfe (Janv.-fév.1991)). Collaborer avec un tel pouvoir tyrannique et sanguinaire le répugnait. Ni les postes honorifiques ne l'intéressaient, ni la mort ne lui faisait peur.

Cependant, devant l'insistance de Saddam Hussein, il finit par accepter, après avoir reçu l'assurance de pouvoir agir comme il le voulait, selon la tradition du Prophète^(s), car Sayyed Mohammed Mohammed Sadeq Sadr croyait fermement en deux choses : en la Reli-

gion de Dieu, la Sunna du Prophète^(p) et des Imams^(s) de sa famille, et en la possibilité de changements dans son pays.

La première chose que Sayyed Sadr exigea : **la restauration de la prière de groupe du vendredi** que Saddam Hussein avait supprimée. Il la lui accorda.

Ainsi, la population put à nouveau entendre, dans toutes les villes d'Irak, l'appel à la prière du vendredi et se réunir à la mosquée pour prier ensemble et entendre les deux sermons traditionnels. Sayyed Sadr, quant à lui, choisit, pour mener la prière de groupe du vendredi, la ville de **Koufa**, la capitale de l'Imam al-Mahdi^(qa) quand il^(qa) sortira, et la ville témoin du martyr du Prince des croyants^(p).

Et, fait nouveau, il se mit à lancer, au sein de ses sermons, des **slogans** que l'auditoire répétait avec lui : « *Que Dieu maudisse le démon !* », « *A bas*

les injustes ! », « *Dieu est plus grand !* » « *Non à l'humiliation !* ». Comme s'il voulait réveiller les fidèles et inscrire ces mots d'ordre dans leurs cœurs endurcis après tant d'années d'oppression et la guerre injuste dans laquelle Saddam Hussein les avait entraînés contre la République Islamique d'Iran.

Plus les voix s'élevaient, plus les murs de la mosquée vibraient, plus l'écho se répandait dans le pays, repris par les enfants dans les rues... Pendant sept ans, la prière du vendredi devint la tribune hebdomadaire de Sayyed Sadr qui se répercutait dans tout le pays. Les gens venaient de toutes parts pour se rendre aux mosquées, pour écouter ses explications sur la Religion de Mohammed^(s), et ses dénonciations des exactions de Saddam Hussein contraires à la religion.

Ce fut à la sortie d'une de ces prières du vendredi que Sayyed Mohammed Mohammed Sadeq Sadr fut tué avec deux de ses fils par des hommes armés cagoulés, envoyés par Saddam Hussein, le 19 février 1999.

(Témoignage recueilli sur place)



Al-Kâzhimayn (1)

Si vous vous rendez à la tombée de la nuit à al-Kâzhimayn, dans la banlieue nord de Bagdad, au moment de 'Ashûrâ, votre regard sera attiré par les guirlandes de lumières rouges qui partent des quatre minarets, (eux-mêmes entourés de lumières rouges) vers les coupes de la mosquée, une dorée (celle de l'Imam al-Jawâd^(p)) avec à son extrémité le Nom de Dieu

« Allah » placé dans un cercle, l'autre entourée d'un échafaudage pour sa restauration (celle de l'Imam al-Kâzhem^(p)). Une lumière jaune au sommet de chacun des minarets est une invitation à l'ascension vers le ciel.

Deux petites tours dorées latérales portent une immense horloge qui marque l'heure et la demi-heure d'un étrange petit carillon.



A l'approche du sanctuaire, votre cœur se met à battre à l'idée de rencontrer les deux Imams^(p) – (« *Qu'ai-je fait pour qu'ils acceptent de me recevoir ?..* »).. – Mais votre regard se laisse à nouveau distraire par la beauté de l'aménagement des lieux : l'esplanade carrée autour du sanctuaire, vaste, aux murs décorés d'une faïence multicolore avec une prédominance du bleu et du jaune, dans laquelle se reflètent des milliers de petits miroirs étincelants, et que traversent des bandes horizontales reproduisant des versets coraniques et des appels à la prière sur le Prophète et sur sa famille.

En regardant vers l'extérieur, le mur laisse découvrir une multitude d'alcôves dont les arcades sont marquées par des guirlandes de lumières, également de couleur rouge en période de 'Ashûrâ, où certains visiteurs viennent passer la nuit enveloppés dans de chaudes couvertures en hiver.

Côté sanctuaire, un portique entoure le mausolée avec des colonnes drapées de noir durant Moharram et Safar, des lustres de cristal donnant des reflets différents selon la couleur des ampoules placées, blanches, vertes, rouges, des murs décorés de faïences bleues et surtout jaunes.

Des tapis déroulés sur le sol, vite retirés à l'approche de la pluie, vous invitent à vous asseoir, à prier, à réciter des invocations, à méditer, à remercier Dieu de vous avoir gratifié de cette possibilité de rendre visite aux Imams, de vous préparer à leur visite..

Moment de quiétude, de silence, de majesté, de fierté d'appartenir à cette famille divine, par l'allégeance à eux. La

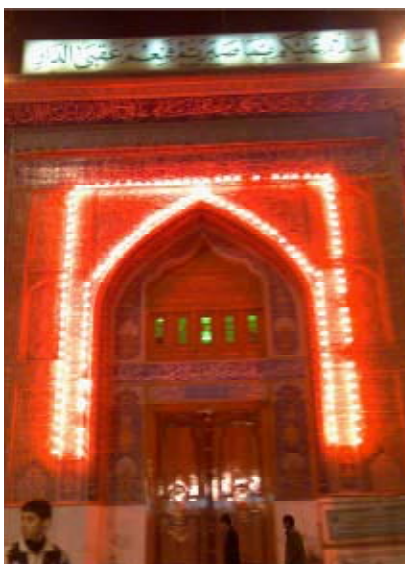
sérénité vous envahit : paix intérieure retrouvée dans ce coin du Paradis, imprégnée de crainte et de timidité qui vous rendent hésitant.

« *Est-ce que j'entre, ô mon Maître, ô Abû-Hassan, Moussa fils de Ja'far ?* »

« *Est-ce que j'entre, ô mon Maître, ô Mohammed fils de Ali ?* »

Tout d'un coup un signe d'acceptation vous est parvenu, une larme qui s'écoule, une certitude qui dissipe toute hésitation, tout doute.

D'un pas résolu, vous vous levez et vous vous dirigez vers l'entrée du mausolée en disant quatre fois : « *Dieu est plus Grand !* »..



Le contrôle de l'imagination

La première condition pour le combattant de cette station (de la lutte de/contre l'âme – du « *Jihad an-nafs* ») – et pour les autres stations, et qui peut même être le fondement de la victoire sur le démon et de ses soldats : la maîtrise de l'envol de l'imagination.

L'imagination est comme un oiseau qui tournoie et s'arrête à tout instant sur une branche. Elle attire beaucoup de misères. Elle est un des moyens utilisés par le démon pour rendre l'homme misérable, impotent, et le pousser vers la misère.

Aussi le combattant qui s'est levé pour réformer son âme et qui veut purifier son intérieur, le vider des soldats d'Iblis, doit-il saisir les rênes de son imagination et ne pas lui permettre de voler où elle veut ; il doit lui interdire de tourner dans les imaginations corrompues et chimériques, dans les actes de désobéissance et les diableries et toujours l'orienter vers de nobles choses.



Même si cela peut paraître difficile au début – et le démon avec ses soldats sont là pour aggraver les choses et faire croire que c'est quelque chose de grandiose –, avec un peu d'observation et d'attention, il deviendra facile par la suite.

Ainsi, tu peux prendre le contrôle d'une partie de ton imagination et faire très attention à elle ! Quand elle veut se diriger vers quelque chose de vil, détourne-la vers d'autres choses licites ou nobles. Si tu vois que tu es arrivé à un résultat, remercie Dieu Très-Elevé pour cette réussite et poursuis ton effort, peut-être que ton Seigneur, par Sa Miséricorde, ouvrira pour toi la voie vers le monde immatériel (*malakût*), te guidera vers la voie droite humaine et te facilitera la tâche du Cheminement vers Lui (qu'Il soit Glorifié et Exalté).

Prends garde au fait que ces imaginations laides et corrompues, ces conceptions chimériques sont des inspirations, des insinuations du démon qui veut installer ses soldats dans le royaume de ton intérieur.

Alors, toi qui veux combattre le démon et ses soldats et rendre (la page de) ton âme un royaume divin, miséricordieux, tu dois prendre garde aux ruses de ce maudit, éloigner de toi ces illusions contraires à la Satisfaction de Dieu Très-Elevé, jusqu'à arracher – avec la Volonté de Dieu – cette barricade très importante qui est entre les mains du démon et de ses soldats, dans cette bataille intérieure. Cette barricade est comme une limite de démarcation. Si tu

as le dessus, si tu sors victorieux, alors réfléchis bien !

Demande l'aide de Dieu (qu'Il soit Béni et Exalté) à tout instant et demande le secours de la Présence divine, demande avec faiblesse, humilité et insistance en disant :

« *Mon Dieu, le démon est un ennemi grandiose qui a eu et a toujours l'ambition de Tes Prophètes et de Tes Proches-Elus grandioses.*

Mon Dieu, aide-moi alors que je suis ton faible serviteur, éprouvé par les illusions chimériques, les imaginations et les délires vains, pour que je puisse répliquer à cet ennemi fort.

Mon Dieu, aide-moi sur ce champ de bataille contre cet ennemi fort, qui met au défi mon bonheur et mon humanité, pour que je puisse chasser ses soldats du royaume qui Te revient, et couper la main à cet usurpateur de la maison qui T'est réservée. »

D'après 40 *hadith* de l'imam Khomeyni⁽⁹⁵⁾
1^o *Hadith*, *Maqâm* 2 – partie 4

Trois règles à suivre pour ne pas tomber malade après avoir pris un bain :

- ❖ Ne pas y entrer le ventre vide ou plein
- ❖ Se verser de l'eau froide sur les pieds
- ❖ S'envelopper la tête de quelque chose au moment de sortir.



« N'entre au bain qu'en ayant dans ton ventre de quoi calmer les brûlures d'estomac, et qui fortifie le corps, et n'y entre pas le ventre plein. »

de l'Imam as-Sâdeq^(p) tiré d'*Usûl al-Kâfî*, vol.6 p497

« En sortant du bain verse de l'eau froide sur tes pieds, cela fait sortir le mal de ton corps. »

de l'Imam as-Sâdeq^(p) tiré de *Lâ yahdurûhi al-faqîh*, vol.1 pp113-114

Les deux Imams al-Bâqer^(p) et as-Sâdeq^(p) sortaient du bain enturbannés, hiver comme été. Ils disaient que « *c'était une assurance contre le mal de tête.* »

des Imams al-Bâqer^(p) et as-Sâdeq^(p) in *Bihâr al-Anwâr*, vol.73 p79

Par [la grâce du] Nom de Dieu le Tout-Miséricordieux, le Très-Miséricordieux
{ Ô vous les gens, mangez ce qui est licite et bon de ce qu'il y a sur terre !} (168/II)

Le gingembre

Le noble Coran cite le gingembre quand il parle du Paradis :
{Ils boiront une coupe dont le mélange sera de gingembre.} (17/76 L'homme)



Le gingembre diminue l'oubli et augmente la mémoire : « *Que celui qui veut diminuer son oubli et augmenter sa mémoire, mange tous les jours trois morceaux de gingembre confis (ou « deux mithqâl (~3,6gr) de gingembre confis»⁽¹⁾) avec du miel et badigeonne de moutarde ses repas tous les jours.* »⁽²⁾



Avec d'autres ingrédients, il est un remède efficace contre les douleurs du ventre (gonflement, faiblesse, froid) accompagnées de fièvre et de vomissements, ainsi que pour les douleurs sur les flancs (calcul).⁽³⁾

Le gingembre est une plante herbacée vivace tropicale, aimant le soleil et l'humidité, originaire d'Asie (notamment de Chine), d'environ 0,90 m de haut issue d'un rhizome avec des feuilles persistantes. Après la floraison, un court épi axillaire renfermant les graines noires enfermées dans des capsules trivalves apparaît au bout d'une tige couverte d'écailles. La croissance est rapide, et la multiplication se fait par division des rhizomes.

Ce sont les rhizomes, récoltés en automne et en hiver, qui sont consommés. Ils sont très riches en amidon (60%), en manganèse, en cuivre et contiennent des protéines, des graisses (10%), de l'huile essentielle et une résine.



On lui attribue des propriétés échauffantes, tonifiantes, stimulantes et revitalisantes. Ainsi, il est bon pour le foie et l'estomac de tempérament froid, facilite la digestion, relâche le ventre de façon modérée, aide à expulser les gaz intestinaux et à lutter les spasmes douloureux. Il est recommandé en cas de fatigue, de manque d'énergie et d'asthénie sexuelle. Il soulage les nausées et les migraines. Il est également considéré comme un excellent anti-inflammatoire, soignant la douleur et les symptômes des rhumatismes inflammatoires.

(1) in *Laqati-l-fawâ'idi Bihâr* vol.59 p272

(2) in *Risâlat adh-Dhahabiyyah* de l'Imam ar-Ridâ^(p), *Bihâr* vol.59 p324

(3) voir *Bihâr*, vol.59 pp169-175-190-240-*Tub al-A'ima*, p78

Le Pardon des Sept Saints Dormants d'Éphèse, le 4^e dimanche de juillet au hameau des Sept Saints en Bretagne

Cette année comme chaque année, le 4^e dimanche du mois de juillet, s'est déroulé le Pardon⁽¹⁾ des Sept Saints Dormants au hameau des « Sept-Saints » dans la commune de Vieux-Marché, dans les Côtes d'Armor, en France.

Alors que le culte des Sept Dormants, attesté à Ephèse (Selçuk en Turquie aujourd'hui) dès 450, s'est éteint vers le 17^e siècle et est tombé dans l'oubli, ce petit village Breton en a gardé vivant le souvenir, par sa célébration du « Pardon des 7 Saints » dans les limites de la paroisse et de ses environs. Sans doute, ce culte est parvenu en Bretagne par l'intermédiaire de commerçants orientaux qui suivaient la route maritime de l'étain, et de missionnaires grecs. Ayant un jour accosté en baie de Lannion (au nord-ouest de la Bretagne), ils auraient transformé le village de Stivel et son dolmen en un lieu de culte des Sept Dormants martyrs. Des moines de l'église celte, alors indépendante de Rome, auraient pris le relais. Entre 1703 et 1714 ils construisirent l'église des Sept Saints sur le dolmen resté intact.

Durant la procession du Pardon des Sept Saints à Vieux Marché, un chant est psalmodié en breton, la « *Gwerz des sept saints* » qui conte l'histoire de 7 frères chrétiens sous l'empereur Dèce en 250, qui s'étaient réfugiés dans une grotte pour fuir la persécution romaine. Ils y furent emmurés, puis réveillés deux siècles plus tard par un berger, et enfin rendormis pour l'éternité. Ce chant évoque ces martyrs de la foi, ces témoins de la résurrection promise aux serviteurs de Dieu ainsi que les miracles qui ont eu lieu par leur intercession à la fontaine des 7 sources proche. Il faudra attendre la fin du 19^e siècle pour que le lien soit fait entre ce chant et les « Gens de la caverne » évoqués dans la 18^e sourate du Coran, La Caverne.⁽²⁾

Ce fut sous l'impulsion de Louis Massignon, célèbre orientaliste français, frappé par la similitude entre les paroles de cette vieille *Gwerz* et les versets de la sourate La Caverne, qu'un pèlerinage islamo-chrétien fut greffé sur ce pardon traditionnel, en 1954. Initiative chrétienne d'un amoureux de l'Islam qui voyait dans le pardon des Sept Saints une occasion de rencontre scientifique et spirituelle entre Chrétiens et Musulmans dans la perspective d'une foi commune en un Dieu Unique et Tout-Miséricordieux et en la Résurrection du corps et de l'esprit après la mort et d'un héritage commun du refus du culte rendu à de fausses divinités et aux tyrans ainsi que de la préfiguration



de la résurrection annoncée par tous les Prophètes^(p).

Beaucoup de monde vint en ce jour, certains de loin, comme l'archevêque de Rabat au Maroc et d'autres gens d'Istanbul, pour commémorer cet évènement, avec une volonté affichée de partager avec les Musulmans, de se comprendre, de se soutenir...

Au programme de la rencontre de cette année, un colloque sur le thème : « *Les sept dormants parlent arabe, breton, français.. Traduire pour faire vivre?* », où furent abordés les problèmes de traduction des textes fondateurs, le Coran et la Bible, et qui précéda la cérémonie proprement dite : la messe au hameau des

Sept Saints à 21h suivie d'une procession nocturne avec la récitation de ce fameux chant (la *Gwerz des Sept Saints*) en breton et l'allumage d'un grand feu (le *Tantad*).

Le lendemain, dimanche, après

la grand messe de 11h à la chapelle, tout le monde se rendit en procession à la Source des Sept Saints, située à 250 mètres de là. La fontaine est située à l'écart du village, dans les bois. Un imam (officiant en prison) lut la sourate La Caverne, en arabe et en français devant une assemblée recueillie. (La sourate est aussi affichée dans l'église avec une miniature persane représentant les Gens de la Caserne.) Des gens pleurèrent d'émotion devant ces déclarations d'amitié inter-religieuses... On pouvait remarquer une douzaine de soutanes mais aucun enturbanné. Puis tout le monde partagea du lait et des dattes. La fontaine est un lieu étonnant, très beau et très fort, invitant à la prière sans craindre une quelconque réprobation. La journée se termina par un repas collectif sur une grande pelouse et des animations (danses bretonnes, poneys et ânes pour les enfants...). Lieu et moment uniques en France !

Mustafa de Paris



(1) **Le pardon breton** est une manifestation traditionnelle de la foi populaire bretonne. Probablement lié à l'évangélisation du pays par les moines celtes, dès le V^e siècle, il débute par une messe solennelle, généralement en plein air, se poursuit par une procession chantée dans laquelle se mêlent bannières éclatantes de couleurs, croix et statues de saints portées par des hommes et femmes en costume traditionnel, demandant l'intercession du saint ou des saints visités pour obtenir le pardon de Dieu et leur pardon mutuel.

(2) La sourate al-Kahef (la Caverne) du noble Coran. Voir à ce propos le très bon film iranien « *As'hab al-Kahef* » de Kiarustamî.



Vos encouragements nous confirment dans la nécessité d'avoir une telle revue variée où la spiritualité de l'Islam authentique peut être exposée, vécue et partagée.

Au cours de cette année, grâce à la participation de lecteurs et de lectrices, nous avons pu introduire des témoignages d'expériences spirituelles et de foi (dans les rubriques « Etats spirituels », « Lieux saints », « Nos savants » et « Expériences spirituelles des autres »); des Quiz (concernant le Coran); des fiches de lecture (dans la rubrique « Le Livre du mois »). De même nous avons pu élargir le champ des questions/réponses dans le cadre de la rubrique « Courrier du Lecteur ».

Cette participation enrichit la revue, la dynamise, en même temps qu'elle implique les lecteurs et les lectrices dans un même courant de lumière vers l'Imam al-Mahdi^(qa). Avec la Réussite (*at-tawfiq*) de Dieu et votre contribution, cet aspect pourra se développer davantage à l'avenir, et satisfaire ainsi la demande de certains lecteurs.

Un autre point notable dans les réponses au questionnaire, la demande (à nouveau) de l'ouverture d'une rubrique pour la jeunesse. En attendant de pouvoir le faire, la porte du courrier des lecteurs lui est grande ouverte. Nous nous ferons un plaisir d'y

publier les questions/réponses spécifiques aux jeunes. De même, nous nous efforcerons d'introduire, pour les pages difficiles de la Revue (notamment celles de l'Imam Khomeyni et des hadiths), un encart donnant en quelques mots simples les principales idées.

Nous profitons de ce courrier pour rappeler que nous permettons toute reproduction des articles de la revue à la condition, bien sûr, qu'aucune modification ne soit apportée et que l'origine soit citée. De même, nous autorisons quiconque désire imprimer et diffuser la revue aux mêmes conditions citées précédemment (aucune modification, référence à l'origine). Nous descendons également tous les articles sur le site. Ainsi, ceux qui ont encore des difficultés à télécharger la revue, peuvent-ils retrouver tous les articles, mais sans illustration.

Beaucoup d'entre vous ont manifesté le désir de lire la revue imprimée. Mais, vu les frais de transport qui deviennent de plus en plus coûteux, il semblerait qu'il soit toujours préférable de voir les possibilités d'une impression locale et même des regroupements régionaux pour en diminuer les coûts.

Le comité de rédaction
Safar 1432

Pour nous adresser votre courrier : Email : contact@lumieres-spirituelles.net

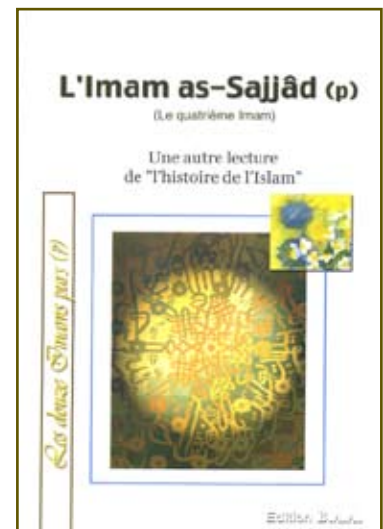
en mentionnant vos nom et coordonnées et en spécifiant si vous voulez que votre nom soit cité.

L'Imam as-Sajjâd^(p)

le quatrième Imam^(p)

Une autre lecture de « l'histoire de l'Islam »

Trad. Leila Sourani
Ed. BAA – 1422/2002



Dans un hadith rapporté par Ahmed ben Hanbal (al-Musnad p96), le Prophète Mohammed^(s), le dernier des Messagers de Dieu, dit : « *Celui qui meurt sans avoir connu l'Imam de son temps, meurt de la mort de l'ignorance.* »

Ce livre, le premier de la série, présente la vie du quatrième Imam, l'Imam 'Alî fils de Hussein, Zein al-'Abidine^(p), sa véritable personnalité, sa profondeur spirituelle, ses enseignements, son héritage (notamment son psautier *as-Sahîfah as-Sajjâdiyyah*), son rôle durant l'époque omeyyade, son concours à la réalisation de l'objectif commun à tous les Imams^(p), celui d'établir un gouvernement islamique pour établir la Justice divine sur terre.

Il n'est pas un récit historique centré sur les conquêtes militaires de tel tyran omeyyade ou de tel chef militaire, mais une histoire qui a pour moteur la vie de l'Imam infallible^(p) œuvrant en vue de réformer la communauté du Prophète Mohammed^(s) après qu'elle eut participé à ou eut laissé tuer le petit-fils du Messenger de Dieu, l'Imam Hussein^(p), en 61H à Karbalâ', et laissant des traces indélébiles même si elles ont été ignorées par les historiens occidentaux et continuent de l'être.

C'est que relater une période de l'histoire en prenant pour axe la vie d'un Infaillible^(p), revient à faire apparaître une portion de l'histoire de l'Islam sous sa Vérité divine, à dessiner la Présence divine dans la vie de l'humanité, la Manifestation de Sa Volonté et à découvrir les règles divines qui régissent le mouvement des sociétés humaines.

L'étude de la vie de l'Imam as-Sajjâd^(p) permet de comprendre ses objectifs, son programme, sa méthode, sa ligne de conduite, son message. Elle permet aussi de renforcer les liens affectifs avec lui^(p), de profiter de son riche patrimoine qu'il nous a laissé pour éduquer l'âme, notamment le psautier *as-Sahîfah as-Sajjâdiyyah*, et participer au projet divin auquel il^(p) concourait, en appliquant les leçons tirées de sa vie.

Informez-nous des livres sur l'Islam en langue française qui se trouvent dans votre région, notamment ceux qui ont rapport avec la spiritualité. Envoyez-nous vos comptes rendus de lecture pour en faire partager les autres.



Retrouvez les anciens numéros de la revue *Lumières Spirituelles* ainsi que la liste des livres proposés en langue française sur le site <http://www.lumieres-spirituelles.net>

Lumières Spirituelles

Le mensuel de la vie spirituelle
www.lumieres-spirituelles.net

Sous l'égide du directeur des Editions Bait-Alkâtib (BAA) : S. A. Nouredine
Rédactrice en chef : Leila Sourani
Assistant : Sh. Hussein 'Ali
Avec la collaboration d'entre autres : Rola Haraké, Marie Thérèse Hamdan
Composition : Sophie Nour
Site internet : Zaheda Taky – agona@asmicro.biz



Nouveautés



Al-Hurr, l'homme libre
de 'Alî Shariati
Trad. Smaïl Bennadja
Ed. Al-Bouraq



Construire l'Identité Révolutionnaire
de 'Alî Shariati
Trad. Raghida Ousseiran
Ed. Al-Bouraq



Suivez l'actualité coranique sur le site <http://iqna.ir/fr>

Découvrez les livres des **Editions B.A.A.** en langue française




Le martyre de l'Imam Hussein^(p) : 13 conférences autour de la Révolution de l'Imam Hussein^(p) à Karbalâ' avec 14 Majlis évoquant les événements de *'Ashûrâ'* et les fameuses *Ziyârâts*.






www.dauci.com



Pour prendre contact avec la revue : contact@lumieres-spirituelles.net
Pour recevoir la revue dans la boîte email, s'inscrire au site de la revue : www.lumieres-spirituelles.net

Le site qui vend livres, dvds.. islamiques et les livre dans le monde entier